

CANADA

Débats de la Chambre des communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Le jeudi 3 juillet 1947

La séance est ouverte à deux heures.

LOI DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

M. Côté (Verdun) présente le second et dernier rapport du comité spécial sur la loi des élections fédérales—

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE COMITÉS PERMANENTS

RELATIONS INDUSTRIELLES

Le très hon. IAN A. MACKENZIE (ministre des Affaires des Anciens combattants) propose:

La substitution du nom de M. Winters à celui de M. Baker sur la liste des membres du comité permanent des relations industrielles.

(La motion est adoptée.)

LE RÈGLEMENT

ADOPTION DU SEPTIÈME RAPPORT

M. E.-O. BERTRAND (Prescott) propose:

Que le 7^e rapport du comité permanent du Règlement, présenté le mardi 1^{er} juillet, soit maintenant adopté.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

LES PRIX D'EXPORTATION DES AUTOMOBILES

M. CAOUCETTE:

1. Quels sont les prix d'exportation pour les personnes qui vendent des automobiles fabriquées par a) la Chrysler Corporation, b) la General Motors, c) la Ford Motor Company?

M. MAYHEW: Aucun renseignement.

*DISTRIBUTION DU COURRIER À ROUYN ET NORANDA

M. CAOUCETTE:

Quelles mesures ont été prises en vue d'établir la livraison postale à domicile dans les deux villes de Rouyn et Noranda?

L'hon. M. BERTRAND: Qu'il me soit permis de répondre oralement. Réunies en une seule région postale,—c'est-à-dire desser-

vies par un seul bureau de poste,—les villes jumelles de Rouyn et Noranda seraient assez importantes pour justifier un service de livraison à domicile. En pareille éventualité, les gens de toute la région desservie par ce bureau de poste unique bénéficieraient du tarif de la petite poste. Ni le bureau de poste de Rouyn ni celui de Noranda n'est assez grand pour loger un service de facteurs. Il est question de construire un nouvel immeuble qui répondrait aux besoins de toute la région mais on ne peut guère aller de l'avant sans savoir si le mode de procéder serait acceptable aux deux municipalités. Pour le moment, il est impossible d'aller plus loin.

FONDS DE PENSION DES MAÎTRES DE POSTE

M. DIFENBAKER:

1. A l'heure actuelle, combien de maîtres de poste font des versements mensuels au fonds de pension?

2. Effectue-t-on ces déductions à même les salaires, en vue de la retraite?

3. Dans le cas de l'affirmative, quel est le montant total ainsi déduit chaque mois?

4. A-t-on pris des dispositions en vue de rendre le régime applicable à tous les maîtres de poste?

L'hon. M. BERTRAND:

1. 2,2252.

2. Oui.

3. \$10,051.49.

4. La question est à l'étude.

Les réponses qui précèdent ne visent que les maîtres des bureaux de poste comptables, qui ne relèvent pas de la loi de la pension du service civil.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

IMMIGRATION ET MÉDECINS DES CAMPS DE PERSONNES DÉPLACÉES

M. THATCHER:

1. La province de la Saskatchewan ou toute autre province a-t-elle présenté des demandes en vue de faire venir au Canada des médecins des camps de personnes déplacées?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle décision a prise le ministère?